



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

TITRE PROFESSIONNEL MÉCANICIEN RÉPARATEUR DE MATÉRIELS AGRICOLES

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de maintenir en état de fonctionnement les matériels agricoles et leurs équipements pour optimiser la production. Il aura acquis les compétences pour réparer et dépanner divers matériels en atelier ou chez le client, utilisant des technologies variées comme la mécanique, l'électronique, et l'hydraulique. Il réalisera des opérations de montage, contrôle, et réglage de nouveaux équipements, souvent en suivant des documents techniques précis.

Lieux de la formation

NaturaPÔLE
Campus Yvetot - CFA & CFPPA
www.naturapole.fr



APPRENTISSAGE
FORMATION CONTINUE

DURÉE 1 an

TITRE PROFESSIONNEL MÉCANICIEN RÉPARATEUR DE MATÉRIELS AGRICOLES

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc de compétences

Effectuer la prise en charge et l'entretien des matériels agricoles :

- Apprendre à prendre en charge, manœuvrer et restituer les matériels agricoles
- Apprendre à réaliser la maintenance courante des matériels agricoles
- Apprendre à réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécano-soudées
- Apprendre à remplacer les pièces d'usure des systèmes de freinage des matériels agricoles
- Apprendre à contrôler et régler les circuits hydrauliques des matériels agricoles

Remettre en état les matériels agricoles :

- Apprendre à remettre en état les moteurs diesel et ses périphériques
- Apprendre à remettre en état les organes de transmission et freinage des matériels agricoles
- Apprendre à remettre en état les circuits hydrauliques et pneumatiques des matériels agricoles
- Apprendre à remettre en état un circuit de climatisation de matériel agricole fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744
- Apprendre à réaliser la maintenance des équipements spécifiques du machinisme agricole

POURSUITES D'ÉTUDES

Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole

Bac professionnel conduite et gestion d'une entreprise agricole

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Mécanicien.ne agricole

Mécanicien.ne réparateur de matériel agricole

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

Pour la formation continue :

- Être sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois pour les formations financées par la Région Normandie

Pour l'apprentissage :

- Être âgé de moins de 30 ans
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage

Le recrutement se fait sur tests et entretien avec l'équipe des formateurs/trices chargé.es des enseignements, afin d'évaluer les motivations et de s'assurer du niveau requis pour suivre avec succès la formation.



Admission étudiée
au cas par cas.

